

N° 189

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 juin 1966.

PROJET DE LOI

*portant modification des dispositions du Code électoral
relatives à l'élection des Sénateurs,*

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. GEORGES POMPIDOU,

Premier Ministre,

PAR M. ROGER FREY,

Ministre de l'Intérieur.

(Renvoyé à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel,
du Règlement et d'Administration générale.)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La réorganisation de la Région de Paris entraîne une nouvelle répartition des sièges de sénateurs entre les départements créés.

La représentation pour chaque département s'établit ainsi qu'il suit :

Paris	12
Hauts-de-Seine	7
Seine-Saint-Denis	5
Val-de-Marne	5
Essonne	3
Val-d'Oise	3
Yvelines	4

Tel est l'objet du présent projet de loi.

PROJET DE LOI

Le Premier Ministre,
Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur,
Vu l'article 39 de la Constitution,

Décète :

Le présent projet de loi délibéré en Conseil des Ministres, après avis du Conseil d'Etat, sera présenté au Sénat par le Ministre de l'Intérieur qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier.

Le tableau n° 6 fixant le nombre de sénateurs représentant les départements, visé à l'article L. 279 du Code électoral et annexé audit Code, est modifié conformément au tableau joint à la présente loi.

Art. 2.

Le tableau n° 5 portant répartition entre les séries des sièges de sénateurs des départements, dressé en application de l'article L. O. 276 du Code électoral et annexé audit Code, est modifié comme suit :

SÉRIE C

Bas-Rhin à Yonne.....	56
Essonne à Yvelines	39
Guadeloupe, Martinique	4
	<hr/>
	99

Art. 3.

Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur lors du renouvellement triennal du Sénat en 1968.

Fait à Paris, le 9 juin 1966.

Signé : Georges POMPIDOU.

Par le Premier Ministre :

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé : Roger FREY.

TABLEAU

Nombre de Sénateurs représentant les départements.

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE SENATEURS
<i>Supprimer dans l'énumération.</i>	
Seine	22
Seine-et-Oise	8
<i>Ajouter à l'énumération.</i>	
Essonne	3
Paris	12
Hauts-de-Seine	7
Seine-Saint-Denis	5
Val-de-Marne	5
Val-d'Oise	3
Yvelines	4
Total	271